

# Cercle Royal des Officiers de Réserve de Mons et Région

Je serai fidèle envers mon Roi, mon Pays et l'Armée, garante de son intégrité  
Ik zal loyaal mijn Koning, mijn Land en het Leger, waarborg van zijn onschendbaarheid dienen

## CONTACT

3 / 2018

Trimestriel

Belgique-België  
P.P-P.B.  
7000 Mons  
BC 17454

P 801051

Bureau de dépôt :  
Mons - Hyon

M.Raymond TASIAUX  
DREVE DU PROPHETE, 62

7000 MONS



Editeur responsable  
Alain KICQ  
Rue de la Licorne, 34  
7022 Hyon  
Belgique - België

# SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Te Deum du 15 novembre
- Bal de l'Officier
- Concert Mars & Mercure
- Centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale
- Faut-il continuer à commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918
- 11 novembre 18 : la Belgique commémore son passé
- Le wagon de Compiègne
- Histoire méconnue de Marcel TERFVE, dernier soldat belge tué de la première guerre mondiale
- MONS 1918 : Avec les Canadiens dans la liesse de l'armistice  
Marie-Thérèse Warny-Loodts
- La bataille de Mons des 9, 10 et 11 novembre 1918
- Planning des manifestations des commémorations de l'Armistice à Mons

Chers Camarades,

Dans quelques jours, le monde entier commémorera la fin de la première guerre mondiale.

Beaucoup de manifestations se dérouleront pour honorer la mémoire de celles et ceux qui sont tombés sous le feu d'un ennemi assoiffé de conquêtes et de pouvoir.

La Grande Guerre est un événement si immense qu'il suscite sans cesse interprétations et réinterprétations. Son fort impact sur la société alimente également la circulation d'images et de clichés qui ne correspondent pas à l'état du savoir des historiens.

Je suis convaincu que « le Devoir de mémoire » a de bonnes raisons d'être, ne serait-ce que pour rappeler à tous et surtout aux jeunes combien la guerre est une affaire grave et complexe qui entraîne des misères et des souffrances dont nos monuments aux morts sont les témoins, que personne n'est épargné et que ce n'est pas le modernisme de moyens d'aujourd'hui y changera grand-chose.

Malgré les leçons à tirer des deux guerres mondiales du XXe siècle mais aussi des trop nombreux conflits qui ont suivi, la montée des extrémismes dans de nombreux pays et le repli sur soi ne sont pas des situations qui entraînent le respect, la tolérance ou encore le vivre ensemble.

Certes, chacun d'entre nous a ses idées sur la société, la manière de la concevoir et de l'organiser mais cela doit se faire dans le respect de chacun(e). L'exemple des dernières élections communales en Belgique assiste à une montée de la prise de responsabilité de nombreux citoyens qui veulent investir pour une société plus humaine et plus juste.

Notre association et les membres en particulier ont toujours manifesté leur attachement au devoir de mémoire par des actions ponctuelles ou encore par leur présence aux manifestations patriotiques qui se sont déroulées au sein de leurs localités. Une des missions essentielles du CROR Mons est d'inciter ses membres à pratiquer le devoir de mémoire et ce, à différents niveaux comme au sein de sa famille, vis-à-vis de rencontres avec des jeunes, lors de visites de lieux de mémoire, ...

Je me souviens de cette visite au Chemin des Dames en juin dernier ou encore de la cérémonie au monument dédié à la mémoire des cavaliers du 16<sup>e</sup> Dragon qui ont accompli leur devoir jusqu'au bout non de manière insouciant mais parce qu'ils étaient convaincus de défendre les valeurs de la démocratie en péril.

Un de nos membres, administrateur à l'URNOR, a assisté le mois dernier à un exposé sur la transformation de la Réserve planifiée par la Défense. Cette réunion s'adressait principalement aux enseignants qui ont des contacts, souvent privilégiés, avec les jeunes afin de les motiver à rejoindre la nouvelle Réserve. Il y a toutefois, un concept qu'il est difficile d'accepter dans les propos qui ont été tenus : « Le Réserviste sera considéré comme un civil et non pas comme un militaire ».

Depuis quand, un réserviste, même s'il vient du civil est considéré comme tel alors qu'il est amené à remplir des missions en tant que militaire.

J'ai le sentiment que nous sommes considérés comme des « rustines » à qui la Défense demande d'intervenir lorsque c'est nécessaire. Ensuite, on oublie ces réservistes qui, en tant que citoyens responsables, s'engagent sans compter pour remplir avec enthousiasme leur devoir de militaire vis-à-vis de la nation.

J'ai aussi un profond ressenti d'abandon et que le navire est en train de couler. Nous devons réagir vis-à-vis de nos instances représentatives qui, à mon avis, tentent sans doute de sauver les quelques meubles restants !

Vive la Belgique,

Vive la Réserve



*A l'occasion de la Fête du Roi,*

*Le Gouverneur de la Province de Hainaut,*

*Monsieur Tommy Leclercq,*

*Le Commandant Militaire de la Province de Hainaut,*

*Monsieur le Colonel d'Aviation Administrateur militaire Guy Dobbelaere,*

*Le Doyen principal de Mons, Monsieur l'abbé André Minet*

*Ont le plaisir de vous inviter le jeudi 15 novembre 2018, à 10 heures,*

*À la cérémonie œcuménique et laïque qui se déroulera en la Collégiale  
Sainte-Waudru à Mons.*

(X) communiquer SVP au Président, A. KICQ, votre participation au Te Deum et au drink qui suit la cérémonie avant le 5 novembre 2018



Monsieur Pierre RENARD  
Bal de l'Officier  
Rue de Bomérée, 83 H  
6032 Mont-sur-Marchienne

*Vous recevez cette invitation parce que vos coordonnées sont reprises dans notre liste de personnes intéressées par le Bal de l'Officier. Cette liste sert exclusivement à l'envoi de ces invitations. Si vous ne souhaitez plus recevoir l'invitation aux prochains bals, veuillez nous retourner cette invitation ou nous prévenir à l'adresse bal-officier-charleroi@gmail.com*

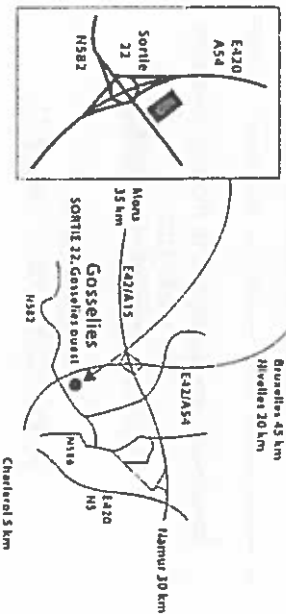


VAN DER VALK  
HOTEL CHARLEROI AIRPORT

Chaussée de Courcelles, 115  
B-6041 Gosselies  
Tél : +32 (0) 71 25 00 50  
[www.hotelcharleroiairport.be](http://www.hotelcharleroiairport.be)

*Réservation de chambre simple ou double  
SUPERIOR avec petit déjeuner à 105€ pour  
les participants au bal*

*Parking et accès aisés (parking Intermarché  
accessible)*



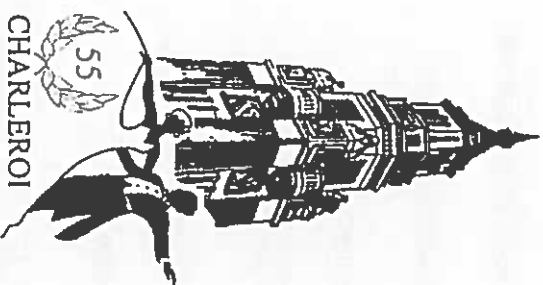
INVITATION

55<sup>e</sup> BAL

DE L'OFFICIER

SALON DE L'HOTEL  
CHARLEROI - AIRPORT  
GOSSELIES

Samedi 17 novembre 2018



ORCHESTRE  
" G4 BAND "

Veillez me réserver \_\_\_\_\_ entrées pour le 55° Bal de l'Officier  
 \_\_\_\_\_ couverts pour le repas

Je vire au compte BE28 0000 9570 2220 (BIC: BPOTBEB1) du Bal de l'Officier Charleroi

la somme de :	repas (avec bal)	_____ x 65 € =	_____ €
	bal seul	_____ x 30 € =	_____ €
	repas (avec bal) - étudiant	_____ x 45 € =	_____ €
	bal seul - étudiant	_____ x 10 € =	_____ €
	<b>TOTAL =</b>	_____ =	_____ €

Afin d'organiser au mieux le repas, nous vous demandons d'effectuer le virement pour le 31 octobre 2018 au plus tard. Seuls les paiements vaudront réservation.

Titre & nom : .....

Adresse : .....

Communication éventuelle : .....

Table de .....

E-mail : .....

Afin de vous offrir un meilleur accueil à l'entrée de la salle, il nous serait agréable de connaître le nom des personnes qui vous accompagnent.

**BAL PRIVÉ**

*Accueil des participants au repas dès 18h45  
 Accueil des participants au bal dès 20h45*

**Début du repas à 19h  
 Ouverture du bal à 21h**

La participation suivante vous est demandée :

Repas + Bal : 65€  
 Bal seul : 30€

(Étudiants de moins de 25 ans : réduction de 20€)

Le versement au compte

IBAN BE28 0000 9570 2220 – BIC BPOTBEB1  
 du BAL DE L'OFFICIER CHARLEROI  
 est à effectuer au plus tard le 31 octobre 2018.

Les places seront tenues à votre disposition à l'entrée.

Vos amis et connaissances sont les bienvenus.

**IMPORTANT**

La tenue de soirée est exigée.

*Pour les messieurs : smoking, uniforme réglementaire  
 ou costume uni foncé avec chemise de smoking et  
 nœud papillon (le port de la cravate n'est pas admis).*

*Le choix de la tenue assortie est laissé  
 à l'appréciation des dames.*

Inscription en renvoyant le feuillet ci-contre  
 ou via le site :

[www.bal-officier-charleroi.be](http://www.bal-officier-charleroi.be)

Renseignements :

P. RENARD – 0477 / 46 83 71

**COMITÉ D'HONNEUR**

Monsieur le Colonel aviateur BEM D. POLOME  
 Commandant du 2° Wing Tactique de Florennes

Monsieur le Colonel d'aviation BAM G. DOBBELAERE  
 Commandant militaire de la province de Hainaut

Monsieur le Commandant (Hr) G. CHARLIER  
 Président du Cercle Royal des Officiers de Réserve de Charleroi

Monsieur le Lieutenant-colonel (Hr) A. BERTOLLO  
 Président du Cercle Royal Mars et Mercure – Section de Charleroi

Monsieur le Lieutenant-colonel de Gendarmerie e.r. C. HARZÉE  
 Président de la Société Royale des Officiers Retraités de Charleroi

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Président :  
 Colonel d'aviation BAM O. DE GROOTE

Vice-président :  
 Lieutenant-colonel (Hr) Ph. LORENT

Past-président :  
 Commandant (Hr) G. CHARLIER

Protocole et relations publiques :  
 Major (R) M. DEVOS

Secrétaire :  
 Monsieur M. FELON

Trésorier :  
 Monsieur P. RENARD

Membres :  
 Messieurs Th. ALLART, Ph. ANTOINE, L. BONNET,  
 R. BORNAIN, L. CASTIGLIA, F. SOMERS,  
 S. VAEEL, J.-M. VAN HELLEPUTTE

**11 novembre 1918**

## ***Un armistice met fin à la Grande Guerre***

Lundi 11 novembre 1918, 11 heures : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée.

Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « Cessez-le-Feu », « Levez-vous », « Au Drapeau ». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entretuer. Un armistice (arrêt des combats) a été conclu le matin entre les Alliés et l'Allemagne, dernière des Puissances Centrales à rendre les armes. Il laisse derrière lui huit millions de morts et six millions de mutilés.

Les survivants ont perdu la foi dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe. Mais ils veulent croire que cette guerre qui s'achève restera la dernière de l'Histoire, la « der des der » ...

### **La défaite inéluctable de l'Allemagne**



*Hindenburg, Guillaume II et Ludendorff planifient les dernières offensives allemandes*

Dès l'échec de leur contre-offensive de juillet 1918, les Allemands ont compris qu'ils n'avaient plus aucun espoir d'arracher la victoire.

C'est que les troupes américaines, fortes de quatre millions d'hommes, arrivent en renfort des Anglais et des Français.

Le 3 octobre, l'empereur Guillaume II nomme à la chancellerie (la direction du gouvernement) le prince Max de Bade. Il espère que cet homme modéré saura obtenir des conditions de paix convenables de la part des Alliés.

Cela devient urgent car l'Allemagne bascule dans l'anarchie et la guerre civile pendant que ses alliés cessent les combats et signent l'un après l'autre des armistices.



Le 9 novembre au matin, le prince Max de Bade téléphone à l'empereur, à Spa. « Votre abdication est devenue nécessaire pour sauver l'Allemagne de la guerre civile », lui dit-il. Guillaume II s'y résout et part en exil.

## Un armistice mal accepté

Les militaires s'étant défaussés, c'est à un civil, Matthias Erzberger, que revient la pénible tâche de négocier l'armistice.

En France, la demande d'armistice fait débat. Le président de la République Raymond Poincaré et le général Philippe Pétain voudraient profiter de l'avantage militaire pour chasser les Allemands de Belgique, envahir l'Allemagne elle-même et signifier à celle-ci l'étendue de sa défaite.

Mais le généralissime des troupes alliées, Ferdinand Foch, et le chef du gouvernement, Georges Clemenceau, ne croient pas l'armée française capable de se battre encore longtemps et souhaitent en finir au plus vite.



*Les signataires de l'Armistice devant le wagon de Rethondes*

L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre à 5h15 du matin.

Les Français ne manquent pas de noter que ce jour est la fête du saint patron de leur pays, Saint Martin, alors très populaire.

Les Allemands se voient soumettre des « conditions » sans aucune marge de négociation :

- Ils doivent livrer l'essentiel de leur armement, de leur aviation et de leur flotte de guerre.
- Leur armée est sommée d'évacuer sous 30 jours la rive gauche du Rhin (en Allemagne même) ainsi que trois têtes de pont sur la rive droite, Coblenche, Cologne et Mayence.



L'armistice est conclu pour 36 jours mais sera régulièrement renouvelé jusqu'au traité de paix du 28 juin 1919.

### **Amertume des vaincus**

La demande d'armistice étant venue des représentants civils et non militaires de l'Allemagne, ces derniers échappent à l'infamie de la défaite. À Berlin, les représentants de la jeune République accueillent les combattants en ces termes : « Soldats qui revenez invaincus »

Dans les mois qui suivent l'armistice, les généraux Ludendorff et Hindenburg attribuent avec aplomb la défaite militaire à un « coup de poignard dans le dos » de la part des politiciens et des bourgeois cosmopolites. L'expression est reprise avec ferveur par les Allemands meurtris et humiliés. Elle va faire le lit des partis ultranationalistes, dont le parti nazi.

## 11 novembre 1918, La Belgique meurtrie commémore son passé



En ce jour de deuil national, la Belgique souhaite rappeler aux nouvelles générations que la paix est une situation qui n'a pas toujours existé. Le pays a subi la guerre, des blessures et son histoire s'est construite avec ce drame.

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la Première Guerre mondiale. Dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, l'Armistice est signé entre l'Allemagne et les pays alliés qui comptent la France, l'Empire russe, l'Empire britannique et, en 1917, les Etats-Unis. Cette guerre, qui a duré quatre ans, a été le théâtre d'un massacre de dix millions de personnes et 23 millions de blessés. Ce conflit s'est principalement déroulé sur le territoire européen.

L'assassinat à Sarajevo, le 28 juin 1914, du prince héritier de l'Empire austro-hongrois, l'archiduc François-Ferdinand, et de son épouse fut l'élément déclencheur de la Grande Guerre. Cet incident a impliqué une série de réactions diplomatiques dues aux nombreuses alliances existant entre les pays européens, ce qui explique la portée mondiale du conflit.

Le 4 août 1914, l'Allemagne envahissait le territoire belge afin de contourner les armées françaises par le Nord. Cette décision est en violation directe avec la neutralité du pays, octroyée par le Traité de Londres de 1831 qui reconnaît également son indépendance. Pourtant, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères allemand avait proclamé au Reichstag : " La neutralité de la Belgique est déterminée par des conventions internationales et l'Allemagne est décidée à respecter ces conventions". Le mot était donné, l'Allemagne souhaitait étendre sa zone d'influence économique en annexant la Belgique et tant d'autres.

### La Belgique, pays martyr

La Première Guerre a brutalisé bon nombre de civils belges, témoins des massacres commis par les troupes ennemies. Les Allemands pratiquaient le système de la répression collective en pillant les bourgs et les villages, fusillant des otages. Des milliers d'entre-eux ont été massacrés à Andenne, Dinant, Louvain, Rossignol, Tamines. Il faut savoir que la Belgique est le seul pays à avoir connu une occupation quasi totale de son territoire durant tout le conflit. L'image de pays martyr lui colla à la peau et sa situation souleva l'indignation de l'opinion internationale.

Aux Etats-Unis, la campagne de recrutement des soldats en 1917 pour venir en aide aux alliés s'est faite sous le slogan "Remember Belgium".

Le Traité de Versailles de 1919 mit un terme à cette guerre avec un accord signé entre l'Allemagne et les Alliés. Ce traité de paix a attribué à la Belgique un territoire le long de la frontière allemande dont les habitants sont devenus des citoyens belges. Cette région représente aujourd'hui la communauté germanophone.

La Belgique a joué un rôle majeur dans cette guerre à travers sa résistance. Elle a donc une place centrale dans la commémoration du 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale qui va se dérouler durant toute la période de 2014-2018.

## Le wagon de Compiègne

L'Armistice 1918 sera donc signée à l'intérieur du wagon-restaurant du train français, fameux wagon de commandement du Maréchal Foch. Le véhicule sera par la suite transformé en musée. Détruit au cours des bombardements de 1944-1945 (Adolf Hitler l'avait fait transporter à Berlin entre temps et y avait même fait signer la capitulation de la France !), une réplique en a été créée, aujourd'hui installée au musée de l'Armistice de Compiègne : il s'agit de la voiture 2439D, qui faisait partie de la même série que l'originale, réaménagée à l'identique et garnie du mobilier d'origine. Quant à la clairière de l'Armistice, elle a été aménagée en tant que lieu symbole de la paix, accessible au public... et ce dès 1922. L'architecte Mages y conçoit un vaste rond-point de 100 mètres de diamètre auquel mène une allée de 250 m de long. On y érige également une statue du Maréchal Foch, le "monument aux Alsaciens-Lorrains" (d'Edgar Brandt) – qui commémore la récupération par la France de l'Alsace et de la Lorraine en 1919 –, des dalles de granit symbolisant le wagon des Français et celui des Allemands lui faisant face et un Musée de l'Armistice construit en 1922. Totalement détruit par les allemands pendant la Seconde guerre mondiale, ledit musée sera reconstitué en 1950.

### Armistice de 1918

Signé le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, dans un wagon réquisitionné par l'armée française, transformé en bureau de commandement du chef des armées alliées Ferdinand Foch et stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, l'Armistice prend effet sur le front à 11 heures du matin... pour une durée de 36 jours renouvelée trois fois. Il est signé de la main des plénipotentiaires allemands. Ces derniers sont des agents diplomatiques de l'Allemagne auquel leur pays a confié les pleins pouvoirs. A ce moment de la guerre, l'empereur Guillaume II vient d'abdiquer et de s'exiler aux Pays-Bas. Le chancelier, Max de Bade, a démissionné et a transmis ses pouvoirs au socialiste Friedrich Ebert. À partir de là, il n'y a plus d'échappatoire pour l'Allemagne, dont le ministre d'Etat est expressément chargé de signer au plus vite l'armistice. L'Armistice de 1918 n'est, cela dit, pas une capitulation en tant que telle. Il a en effet été signé dans l'attente d'un traité de paix définitif.

Pour la partie alliée, les signataires sont : Le maréchal Foch, commandant suprême des forces alliées ; l'Amiral Wemyss, représentant britannique ; le Général Weygand, chef d'Etat-major du Maréchal Foch.

Et du côté allemand : Le représentant plénipotentiaire est civil. Il s'agit de Mathias Erzberger, représentant du gouvernement allemand.



### Les conditions de l'armistice de 1918

Les conditions imposées à l'Allemagne sont sans concession :

- la remise d'une grande partie de son armement ainsi que de son matériel de transport
- l'évacuation de tous les territoires occupés (Alsace-Lorraine comprise) et de la rive gauche du Rhin
- la démilitarisation, sur la rive droite du Rhin, d'une zone de 10 kilomètres qui va de la frontière hollandaise à la frontière suisse. Ce qui permet aux Alliés de conserver trois "têtes de pont", Mayence, Coblenze et Cologne (les principaux points de passage du Rhin) pour empêcher une reprise de la lutte par l'Allemagne.

### 11 novembre férié

Le choix de la date du 11 novembre n'est pas un hasard : il s'agit d'un choix "français" puisque cette date tombe pile sur celle de la fête traditionnelle du saint patron des Français, St-Martin. Le canon s'est donc tû à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 sur le front au Nord-Est de l'Hexagone... et par conséquent dans toute l'Europe. Les soldats sortent alors des tranchées sans crainte mais les festivités sont forcément endeuillées. À partir de 11 heures du matin le 11 novembre 1918, volées de cloches et sonneries de clairon annoncent la fin des combats sur le front occidental. Ils retentissent après quatre ans de guerre qui ont laissé une France exsangue et 1 500 000 victimes, jeunes pour la plupart. Au total, la Grande Guerre a fait plus de 8 millions de morts et de blessés. À 16h, au Palais Bourbon, Clémenceau lit les conditions d'armistice. Il salue également Alsace et Lorraine tout en rendant hommage à la Nation.

En 1919, le projet de l'hommage à un soldat inconnu mort à la Première guerre, symbole anonyme de tous les "Poilus" morts pour la France, est adopté par les députés français. L'année suivante, le soldat inconnu qui doit être transféré à Paris est désigné par un autre soldat à Verdun, par le dépôt sur un des cercueils d'un bouquet de fleurs. Dans la foulée, en 1920, le Parlement vote la loi suivante à l'unanimité :

"Article 1er : Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918. [...]

Article 2 : [...] Les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe." Cela sera fait le 28 janvier 1921.

Le 24 novembre 1922, le Parlement déclare le 11 novembre "fête nationale" avec la dénomination de "Jour du Souvenir". Dès lors, le 11 novembre devient un jour férié. Le 11 novembre de l'année suivante, suite à l'idée émise par plusieurs artistes, une "Flamme du Souvenir" est allumée par le ministre de la Guerre André Maginot. Flamme sacrée qu'un "Comité de la Flamme" a depuis la tâche de raviver tous les jours au crépuscule. Elle ne s'est jamais éteinte, même pendant l'Occupation.

Pour la maintenir en vie, une cérémonie très stricte du "ravivage de la flamme" est observée au quotidien depuis 92 ans, toujours la même. Elle a lieu tous les soirs à 18h30. Les Associations sont conduites, en défilé, jusque sous l'Arc de triomphe, avec les porteurs de gerbes en tête puis les portes-drapeaux. Drapeau de "La flamme", clairon et tambour de la Garde républicaine sont disposés aux abords de la Dalle sacrée. La sonnerie de la Flamme retentit ; la flamme est ravivée ; les gerbes déposées. Ensuite, la sonnerie "Aux Morts" résonne, les drapeaux s'abaissent et une minute de silence est suivie. On signe le Livre d'Or, on se salue puis tous se retrouvent enfin au pied de la tombe, pour écouter les musiciens jouer "Honneur au soldat inconnu".

**Le dernier poilu français, Lazare Ponticelli, est mort en 2008.**

Le 11 novembre 2011, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, décide de rendre également hommage à 13 militaires français morts en Afghanistan, autrement dit aux "derniers soldats en date morts pour la France". À l'image du Memorial Day américain. Trente-six ans plus tôt, en 1975, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing avait déjà proposé le regroupement d'un hommage de tous les morts de toutes les guerres le 11 novembre, sans succès. En 2012, le nouveau président de la République François Hollande honore la mémoire de l'ensemble des soldats français décédés en opération sans distinction de guerre (il porte bien sûr le traditionnel Bleuets de France à la boutonnière) et respecte le rituel habituel : dépôt d'une gerbe tricolore au pied de la statue de Georges Clémenceau (symbole de la victoire de la Grande Guerre) ; Champs-Élysées remontés escorté par la Garde républicaine ; passage des troupes en revue sur la place Charles-de-Gaulle puis recueillement sur la tombe du soldat inconnu surplombée de l'Arc de triomphe. Néanmoins, un sentiment diffus de "trop de commémoration tue la commémoration" est né en France depuis la fin du XXe siècle, couplé avec la disparition des témoins directs de la Première guerre... reléguée aux pages des manuels d'Histoire.

## L'histoire méconnue de Marcel Terfve, le dernier soldat belge tué en 1918

Michel Bouffioux | Publié le 9 novembre 2017 - Paris Match

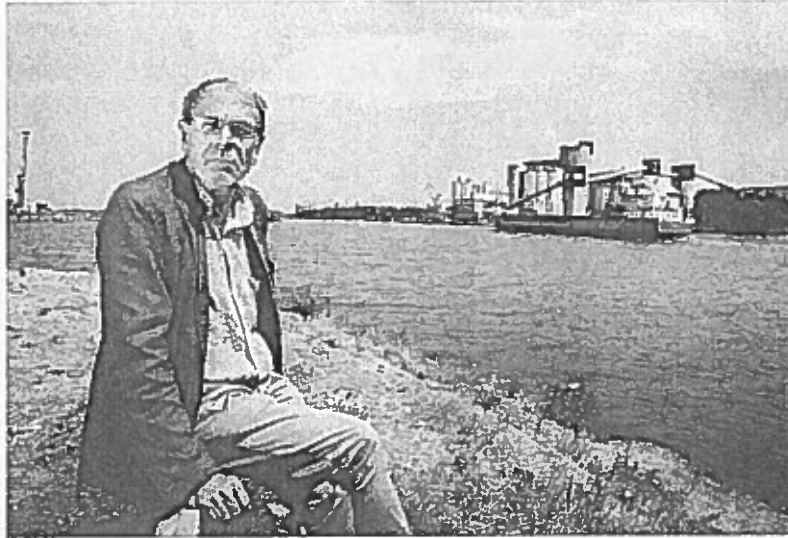


Presque 100 ans après sa mort, l'histoire tragique du dernier soldat belge tué pendant la première guerre mondiale est enfin révélée. Ce Liégeois âgé de 24 ans a été tué, le 11 novembre 1918, un quart d'heure seulement avant l'armistice...

10 h 42, le 11 novembre 1918. Sur le bord du canal de Terneuzen, près de Gand, un sous-officier belge tombe, atteint d'une balle dans le poumon gauche. Impossible de le soigner, la blessure est trop grave. Il meurt à 10 h 45. À 11 heures, la guerre est finie. Marcel Toussaint Terfve, originaire de Liège, avait 24 ans. Depuis près de 100 ans, cette histoire singulière, celle du dernier soldat belge tombé au front pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, a été totalement ignorée.

En Belgique, on commémore le cavalier Antoine Fonck, le premier soldat tombé lors d'une reconnaissance à Thimister Clermont, le 4 août 1914, le jour de l'invasion du pays par les Allemands. Il y a aussi un monument pour rendre hommage aux deux premiers fantassins, Maulus et Van Gastel, tués en bord de Meuse, à Visé. Et encore un autre pour honorer le premier officier, Camille de Menten de Horne, un capitaine-commandant du 2<sup>e</sup> Lancier, qui perdit la vie le 5 août 1914 à Strivay, en région liégeoise. Il existe même une stèle qui rappelle, à Ville-sur-Haine, dans le Hainaut, le destin tragique de George Lawrence Price, le dernier soldat canadien tué pendant la Grande guerre... Enfin, à Eke, en Flandre orientale, deux monuments célèbrent quelques Grenadiers en les décrivant comme les « derniers tués de l'armée belge morts ici le 11 novembre 1918 ». À tort, selon le lieutenant-colonel Troubleyn ! Pour ce spécialiste de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale au Musée de l'Armée à Bruxelles, Marcel Terfve a été tué plusieurs heures après ces Grenadiers qui perdirent la vie à l'aube du 11 novembre.





*Rob Troubleyn, au bord du canal Gand-Terneuzen. C'est dans ces environs qu'a été tué Marcel Terfve, le 11 novembre 1918, un quart d'heure avant la fin de la guerre.*

Du début à (presque) la fin

Rob Troubleyn raconte le parcours de Marcel Terfve : « Cet agent d'assurance s'est porté volontaire en 1914. Il a participé à toute l'épopée du 1er régiment de Ligne. La défense de la ligne de la Gette, la retraite sur la place fortifiée d'Anvers au début de la guerre, la bataille de l'Yser en octobre 1914, la chute de Dixmude où il y eut beaucoup de pertes et puis les années de résistance dans les tranchées, dans cette toute petite portion de territoire, au nord, là où, sous le commandement du roi Albert 1er, le drapeau belge flottait encore. Disposant d'un bagage scolaire suffisant, il a suivi des cours en France pour devenir officier, mais alors qu'il avait obtenu le grade d'adjudant et qu'il était revenu sur le front pour bientôt passer sous-lieutenant, il a demandé à être rétrogradé au grade de caporal. Cela peut paraître étonnant, mais ce n'est pas un cas unique : il s'agissait pour ceux qui faisaient un tel choix de privilégier la possibilité de rester dans leur unité, au front, au contact d'autres soldats avec lesquels ils avaient passé plusieurs années et qui étaient devenus plus que des amis ».

À partir de fin septembre 1918, le liégeois participe à la contre-offensive victorieuse de l'armée belge. Le 11 novembre, son régiment stationne à Kluizen, non loin de Gand, au bord du canal de Terneuzen. Marcel Terfve a alors un statut de « miraculé » ayant survécu à des combats terriblement meurtriers, aux attaques au gaz, aux tranchées avec leur lot de maladies... Mais il est tué, in extremis, par un tir venu de l'autre rive du canal. Un mort évitable ? C'est la conviction de Rob Troubleyn : « Je suis persuadé que Terfve et ses collègues étaient au courant de l'issue toute proche de la guerre. Des moments pareils incitent sans doute à un léger relâchement... Peut-être à marcher quelques instants sur la rive d'un canal, à trop lever la tête ».

Le « dernier de la der des der »

Le spécialiste de la 1ère guerre invite à ce que l'on se souvienne de ce « dernier de la der des der » qui n'a pas de monument. Et qui n'a même plus de tombe, comme l'a établi l'enquête de Paris Match Belgique : « Il y a tout dans la courte vie de ce jeune homme. Le courage évident de son engagement volontaire, la solidarité exprimée par sa décision de ne pas monter en grade pour rester au contact de ses camarades d'unité et, bien sûr, l'horreur de la guerre qui tua encore jusqu'aux derniers instants. Sans nécessité. Arbitrairement. Au hasard d'un tir inutile et d'un moment d'imprudence. Tous, nous aurions pu être ce Marcel Terfve ou un des quelques 40 000 autres soldats belges morts entre 1914 et 1918 ».



10 Liste N° *6056* N° Matricule *12140*

NOM *BERTHELEMY*

Prénoms *Joseph*

Grade et position *Adjudant*

° Régiment *de ligne*

° Bataillon *72* ° Compagnie

° Groupe ° Escadron

*Inspecteur d'assurance* ° Batterie

Centre d'instruction de *Celso*

Nationalité

Né à *Eccege* le *2-12-92*

Adresse *118 rue des Bains (devenue de la) 87*

Disparu à *St. Mandé*

Blessé à *St. Mandé* le *Joseph et de*

A l'Hôpital *Drahier de Valenciennes*

A l'Ambulance *Allemande*

Sorti le

Évacué sur *Service de Grand-Évacuation*

Décédé ou tué *en combat de Bligny le 11-11-18*

Inhumé à *Eccege* le *12-11-18* *a 10,45*

Réformé le *rep. 180 tombe n° 48*

Prisonnier à *Rinch à Mons le 11-11-18*

Présent au corps *par balles au poumon gauche*

*Suivant C 60561 du 2-12-18*

Renseignements divers:

*B.L.N. 3014 Off. gest. le 11-11-18*

*C.C. 12-10-18 4-1-19*

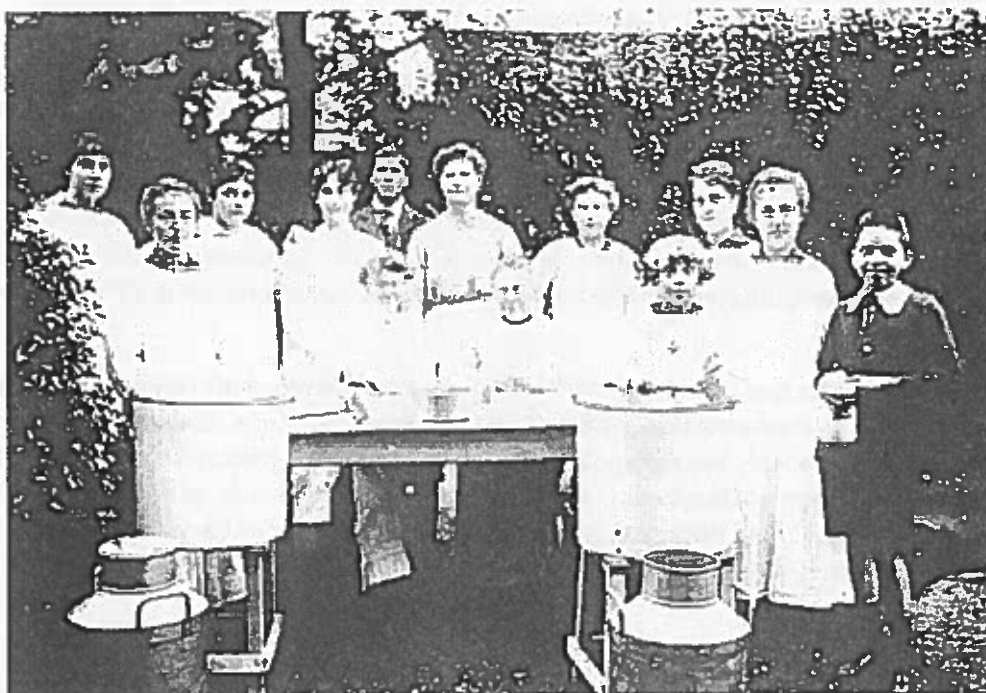
*18-2-19 - 4-4-22*

## MONS 1918 : Avec les Canadiens dans la liesse de l'armistice

Marie-Thérèse Warny-Loodts.

Georges Loodts et Gabrielle Gervais, grands-parents paternels de Patrick, le rédacteur de ce site, ont laissé quelques souvenirs de ces jours mémorables quand l'armée canadienne délivra Mons des Allemands et que retentirent les clairons annonçant l'armistice.

Georges et Gabrielle ne se connaissaient pas encore. Lui habitait Mons, en plein centre ville, elle résidait à Nimy, localité située à peu de distance de Mons. Ils avaient passé les quatre années de guerre dans les privations et la menace des dangers inhérents à ces pénibles circonstances. Ainsi, lors de la bataille des 22 et 23 août 1914, Nimy eut particulièrement à souffrir : les Allemands mirent le feu à huit maisons situées entre la gare et la place, ils massacrèrent des habitants et en emmenèrent plus de 400 comme otages, les contraignant à marcher en tête de la colonne qui s'avavançait sur Mons ; on ne comptait plus les nuits sans sommeil ; les alertes, le bruit menaçant des canonnades, l'afflux des réfugiés français pour qui l'on devait trouver gîte et réconfort, les blessés qu'il fallait soigner avant de pouvoir les transporter dans quelque poste de secours. Il y eut aussi chez les Gervais la déportation de l'ainé des garçons, Achille, dans un camp de travail situé dans la forêt de Loquignol.



*Gabrielle (3ème à g.) parmi les bénévoles du Secours Populaire*

Aux prises avec de tels événements, Georges et Gabrielle apportèrent leur contribution à l'effort de tous ceux qui se dévouaient pour soulager leurs compatriotes des maux qu'ils enduraient. Georges s'engagea comme brancardier. Son travail consistait à transporter les blessés jusqu'à l'hôpital militaire de Mons sis rue André Masquelier. Du fait de ses contacts avec les troupes engagées dans les opérations militaires aux portes de Mons, Georges se fit des amis parmi les soldats canadiens qui se battaient pour la défense de la ville. De son côté, Gabrielle apporta son aide à une organisation caritative qui distribuait quotidiennement de la soupe aux réfugiés et aux nécessiteux. Témoins de ces activités, les photos présentées ci-dessous : on voit, d'une part, Georges avec son brassard de brancardier et la salle de l'hôpital militaire où étaient acheminés les blessés ; d'autre part, on distingue Gabrielle en tablier blanc dans le groupe des bénévoles du Secours Populaire de Nimy.



CERTIFICAT PROVISOIRE

Monsieur *Georges Loedel*  
a satisfait à l'examen d'ambulancier brancardier, conformément aux prescriptions réglementaires prévues par l'arrêté de l'inspecteur général de 28 décembre 1915.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

*J. Piquet*

LA PRÉFECTURE DE COCOTTE

*Le Préfet*

Monsieur *de la...*

1915 – Georges s'engage comme brancardier.

C'est précisément dans les quelques jours qui précèdent l'armistice que Mons, comme Nimy et d'autres villages voisins, furent particulièrement ébranlés par la bataille décisive qui se déroulait dans le secteur. C'est en effet l'armée canadienne qui donna le coup de grâce à l'envahisseur lors des 9 et 10 novembre 1918. On trouvera ci-après un récit de ces deux journées mémorables dû à la plume d'Emile Hublard, auquel est joint le témoignage tiré d'une chronique d'un couvent montois. C'est à Mons que fut tué deux minutes avant que ne retentisse le clairon de l'armistice le soldat canadien G.L. Price dont la tombe se trouve au cimetière militaire de Saint-Symphorien et dont le parcours est évoqué dans ce site..

Parmi les amis canadiens que se fit Georges, il en est un, John Ritchie, dont l'image nous a été conservée grâce à deux photos prises trois jours après l'armistice : sur l'une ce soldat figure en compagnie d'un autre Canadien avec Georges et deux amis, sur l'autre, Georges et John ont échangé leur costume, Georges arborant fièrement la tenue de son ami. Au revers de cette photo on peut lire, écrit de la main de Georges : « En l'honneur de nos glorieux libérateurs, les Canadiens ». Suivent les signatures des deux amis et la date du 15 novembre 1918.



*Georges et son ami canadien John Ritchie*

Notons que ces photographies ne sont pas des photos d'amateurs, mais que Georges a emmené John et ses amis chez un photographe réputé de la rue de la Chaussée, voulant garder de cet événement et de son amitié pour le Canadien un souvenir valable que le temps ne puisse effacer... Après l'armistice les Canadiens ne furent pas rapatriés immédiatement et connurent chez nous quelques semaines de détente qu'ils purent consacrer à nouer des relations de sympathie avec les Belges reconnaissants. Rentré dans sa patrie John donna pendant un certain temps de ses nouvelles et



envoya quelques photos reproduites dans ce document : on voit tout d'abord des wagons de chemin de fer destinés au rapatriement des soldats ; sur ces wagons où figure le nom de la ville de Minneapolis, située à la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, de grandes inscriptions faites à la peinture blanche rappelle à tous ceux qui voient défile ces wagons les victoires des Canadiens, Ypres, la Somme, Vimy, Passchendaele (exactement les noms qui figurent sur le drapeau offert par les Canadiens à la ville de Mons en février 1919). Toujours sur ces photos on reconnaît John ayant retrouvé sa maison de bois, ses forêts, ses parents, silhouettes noires sur un fond de neige. Mais avec le temps les échanges épistolaires cessèrent et Georges ne revit plus jamais son ami.



*Retour au Canada dans des wagons marqués des lieux de bataille.*

De son côté, la famille Gervais de Nimy hébergea à la fin de la guerre cinq soldats Canadiens, suivant une décision de l'armée qui réquisitionnait les maisons spacieuses pour l'hébergement de certains effectifs qui ne trouvaient pas place dans les casernes. Pierre Gervais, le petit frère de Gabrielle, âgé de 6 ans lors de l'armistice, a laissé à ce sujet, dans ses « Souvenirs » quelques lignes que je transcris ici : « Il y eut le jour de l'armistice, on remonta les paillasses de la cave, tout le monde riait, dansait, chantait « La Madelon ». Il y avait des drapeaux à toutes les fenêtres. Dans cette euphorie collective arrivèrent chez nous des soldats canadiens. Je fus nourri de biscuits militaires et de lait condensé ; mes aînés fumèrent en cachette des cigarettes « Flag » dont les paquets portaient un drapeau anglais ; je dépistais facilement leur coin de fumerie, grâce à l'odeur de miel brûlé et à leur toux ; mes poches se gonflaient de caramels à la menthe et de plaquettes de chocolat. J'étais très fier de ma veste militaire que ma mère avait confectionnée dans des couvertures militaires fournies par nos hôtes. Ma sœur Gabrielle était devenue une belle jeune fille, il y avait un Canadien particulièrement assidu auprès d'elle, il se prénomait « Jimmy », il me fit cadeau d'un petit chien ratier que j'appelai « Jimmy » du nom de son donateur et qui vécut fort longtemps après la guerre ».



*La famille Gervais et les 5 Canadiens qu'elle hébergeait à Nimy en novembre 1918*

Ces soldats paraissaient bien éduqués et Gabrielle ne fut certes pas insensible tant à leur allure martiale qu'à leur caractère affable et leurs prévenances, mais point de romance, Arthur le père de Gabrielle, veillait au grain ; ces jeunes gens n'aient d'ailleurs qu'un souhait, celui de rentrer au plus vite au pays où les attendaient sans doute une promise. Toutefois, avant ce départ la famille Gervais tint à ce faire photographier avec ses hôtes. On distingue à côté des Canadiens les deux fils d'Arthur, Paul et Pierre avec leur veste militaire mais coiffés du képi des Canadiens, et au premier rang, Arthur, son épouse Sophie, Blanche, l'aidante et Gabrielle. Arthur tient sur ses genoux le petit chien « Jimmy » offert par l'un des Canadiens.

Avant de regagner leur lointaine patrie, ces soldats ont laissé à Gabrielle un souvenir de leur passage : trois d'entre eux ont écrit un poème dans le carnet de poésies de Gabrielle ; on peut les lire sur la photocopie présentée ci-après, ces poèmes ont été soigneusement conservés et leur page marquée par une fleur séchée.

Did we but use it as we  
ought.

This world would school each  
wandering thought.

To its' high state.

Faith wings the soul beyond

the sky

Up to that better world on

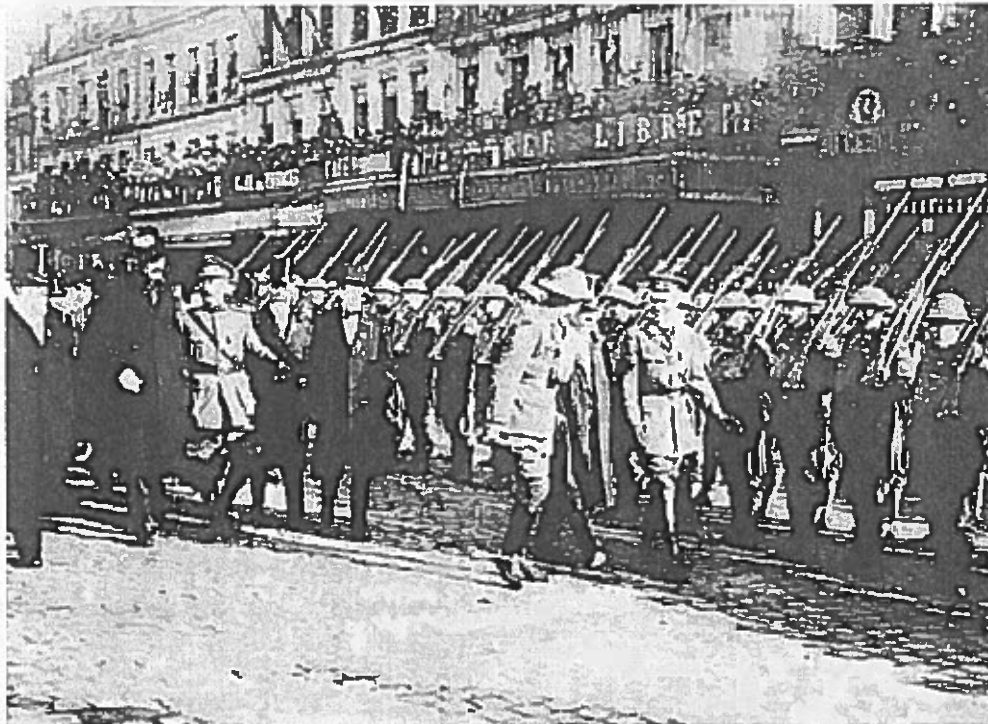
high

For which we wait.

Arthur Delos  
16-3-19



Le 11 novembre 1998, on célébra avec faste à Mons le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice. A cette occasion, 17 Vétérans Canadiens, âgés de 99 à 102 ans, n'hésitèrent pas à franchir l'Atlantique pour se retrouver sur la terre qu'ils avaient libérée de l'opresseur lors des combats des 9 et 10 novembre 1918. Au cours de ce combat, 280 soldats Canadiens perdirent la vie ; ils reposent désormais au cimetière de Saint-Symphorien. C'est à ces compagnons morts pour notre délivrance que ces vétérans et la ville de Mons ont voulu rendre un hommage solennel lors d'une cérémonie pleine d'émotion. Une page du document montre deux photos distantes de 80 ans ; sur la première il s'agit du défilé de la victoire sur la place de Mons le 11 novembre 1918, sur l'autre photo on voit deux vétérans de retour à Mons le 11 novembre 1998 pour la commémoration des 80 ans de l'armistice.



*11 novembre 1918 – Revue des troupes canadiennes à Mons*

Si vous passez par Mons, arrêtez-vous sous le porche de l'hôtel de ville ; vous verrez à l'entrée deux plaques commémoratives rappelant le courage de l'armée canadienne qui vint à bout de la résistance allemande. Sur l'une on peut lire : Ce régiment (3ème division canadienne) prit part au combat près de Mons à la Retraite du mois d'août 1914 et à la Rentrée Victorieuse le jour de l'Armistice, 11 novembre 1918. Sur l'autre monument commémoratif est inscrit ce texte : Reprise par l'armée canadienne le 11-11-1918, la ville de Mons recouvra sa liberté après 50 mois d'occupation allemande. A Mons fut tiré le dernier coup de canon de la Grande Guerre.



*80 ans séparent cette photo de la précédente – 11 novembre 1998, les Vétérans Canadiens de retour à Mons*

On peut voir aussi au musée de l'Armée de Mons le drapeau que la 3ème division canadienne a offert à la ville de Mons en février 1919 en souvenir de la contribution des Canadiens à la libération de Mons et du pays. Sur ce drapeau sont énumérées les grandes victoires auxquelles prirent part les troupes canadiennes : Ypres, la Somme, Vimy, Passchendaele, Amiens, Arras, Cambrai, Mons.

Avant de refermer ce document, portons un dernier regard sur la tombe de G.L. Price, Canadien tombé au champ d'honneur sur le sol belge le 11 novembre 1918 à 10 heures 58 (deux minutes avant que ne retentissent les clairons sonnante l'armistice). Il est enterré avec de nombreux compagnons d'armes au cimetière de Saint-Symphorien.

## La bataille des 9-11 novembre 1918

La délivrance de Mons par les troupes britanniques.

L'amour-propre anglais voyait dans la reprise de Mons par les armes la revanche de la journée du 23 août 1914. Importante par son effet moral, la seconde bataille le fut cependant beaucoup moins que la première au point de vue militaire. Tandis que l'une, celle du 23 août, mettait en présence des effectifs nombreux et donnait lieu à des opérations tactiques de grande envergure auxquelles participaient les trois armes : infanterie, cavalerie, artillerie ; l'autre consistait surtout en un duel d'artillerie et en combats d'avions, en une suite d'escarmouches d'arrière et d'avant-gardes. Elle n'avait pour les Allemands d'autre intérêt que de couvrir leur mouvement de retraite sur la ligne Escaut-Dendre, canal de Charleroi à Bruxelles et la Sambre, et retarder la marche progressive des Alliés. A la veille d'une capitulation qu'on savait inévitable, la résistance faiblissait et ce fut principalement par la destruction des ponts, des routes et des voies ferrées qu'elle se manifesta pendant les dernières journées.

Quelle que soit la place que tient la bataille des 9-11 novembre dans l'ensemble des opérations exécutées par les Alliés conformément au plan du maréchal Foch et de son éminent collaborateur sir Douglas Haig, elle apparaît comme le signal de la délivrance de la Wallonie et la consécration de la victoire. On sait, en effet, que l'une des quatre grandes offensives entreprises avec succès fut confiée aux armées britanniques sur le front Saint-Quentin-Cambrai-Valenciennes et qu'elle avait pour objectif principal Maubeuge et Mons.



Le Général Currie commandant du Canadian Expeditionary Force

Après la prise de Cambrai et Le Cateau, le 9 octobre, la marche des troupes britanniques ne cessa d'être victorieuse : le 12, la 1ère division occupe Harleux et les villages voisins, tandis que la 5ème brigade de la 2ème division s'établit à Hordain ; dans la nuit du 19 au 20 la progression s'accroît, et, après un violent combat, la 10ème brigade de la 4ème division s'empare de Denain ; enfin le 1er novembre, les 3ème et 4ème divisions attaquent Valenciennes, et le lendemain les 11ème et 12ème brigades y pénètrent et célèbrent leur victoire sur la place d'Armes appelée depuis place du Canada. De Valenciennes, les troupes se dirigent vers Mons, sans rencontrer une grande résistance, la 4ème division opérant au sud et la 3ème au nord de la route, le 7 novembre elles atteignent la frontière belge. Après la prise de Maubeuge dans la nuit du 9 au 10, la 2ème division qui avait remplacé la 4ème, prenait position avec la 3ème division, devant la ville de Mons dans la journée du 9 novembre.

A Mons, dès le début d'octobre, la retraite des Allemands n'était plus un secret pour personne.

Pendant des semaines, ce fut un défilé ininterrompu d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Quel contraste entre ces militaires que nous avons vus quatre ans auparavant, sous le brillant soleil d'août, traverser notre pays en triomphateurs allant à la conquête de Paris et de l'Europe, et ces bandes d'hommes mornes et découragés, pataugeant dans la boue sous les averses d'automne, regagnant péniblement leurs foyers. Les routes étaient encombrées : voitures et fourgons automobiles chargés de matériel de guerre et du produit des pillages, chariots remplis de foin et de vivres, et parfois accroché à l'arrière un panier contenant des poules ou des lapins rapinés le long du chemin ; ambulances de la Croix-Rouge, cuisine de campagne, troupeaux de bétail formaient un long cortège digne du crayon de Gallot. Ce spectacle bien fait pour nous plaire et nous réjouir était néanmoins attristé par la vue de malheureux prisonniers de guerre français et anglais qui, faute de chevaux, traînaient des charrettes sous la surveillance de leurs gardiens. Dans cette détresse, ces hommes conservaient leur dignité de soldat ; dans leurs yeux brillait la fierté de leur race. Malheur à qui leur portait secours ; la commune de Jemappes fut frappée d'une amende de 25.000 marks par le général von Below parce que des habitants avaient, par charité, porté des aliments à un convoi de prisonniers.

Plus navrant encore l'exode des populations françaises du Nord qui, obligées de fuir, venaient chercher un refuge en Belgique.

La plume est impuissante à décrire la misère de ces malheureux sur qui s'appesantissait le fléau de la guerre avec toutes ses horreurs. Si vives étaient notre pitié et notre commisération pour tant de souffrances, profonds aussi étaient notre respect et notre admiration pour la grandeur d'âme que nos frères de France montraient dans le malheur. C'est avec une sorte d'orgueil qu'ils supportaient leurs misères et leurs maux, soutenus par l'espérance d'une victoire d'où leur Patrie sortirait plus grande et plus belle. Le même sort ne nous est-il pas réservé ? Nous aussi n'étions-nous pas à la veille d'abandonner nos foyers ? Dans cette conjoncture angoissante, nous puisons dans l'exemple des vertus civiques que nous offraient nos amis les Français le courage d'affronter le malheur qui nous menaçait.

Pendant les dernières semaines, les reconnaissances d'avions se multiplièrent ; rares étaient les jours et les nuits où la cloche ne sonnait l'alarme. Ce n'étaient point les seuls signes de la marche victorieuse des Alliés.

Les fonctionnaires des administrations allemandes civiles et militaires montraient une agitation, une nervosité qui révélaient leurs inquiétudes ; les actes d'indiscipline étaient fréquents chez les soldats, nous vîmes passer devant nos fenêtres un peloton de militaires allemands en service chantant la Marseillaise ; même les journaux à la solde de l'ennemi, laissaient entrevoir la vérité soigneusement dissimulée jusqu'alors. La Belgique écrivait à la date du 7 novembre : « Entre l'Escaut et l'Oise, de même qu'entre l'Oise et l'Aisne, les Allemands exécutent un vaste mouvement de retraite. » La lecture des billets jetés par milliers par les avions nous fortifiait dans notre confiance, et des déportés revenus de France nous tenaient au courant des progrès de nos amis ; un

jour on apprenait la prise de Cambrai ; un autre celle de Douai puis de Valenciennes ; un troisième que des patrouilles anglaises ou françaises avaient été vues dans la forêt de Mormal. Enfin, le 6 novembre on sut que le comte von Bernstorff, commandant de l'Etape, quittait la ville, et avec lui tous les services auxiliaires, et qu'il était remplacé par un simple Hauptmann, le capitaine Wittmer. Ce départ nous confirmait dans la croyance que le dénouement était proche. Le vendredi 8, de fréquentes reconnaissances d'avions ne nous laissèrent plus de doute, surtout lorsque nous apprîmes que des éclaireurs s'étaient avancés jusque Jemappes dans la matinée. Ce jour-là ce fut un passage continu de troupes qui après avoir évacué la région comprise entre Valenciennes et Mons se dirigeaient vers le Roeulx et Houdeng, refoulées par la première armée britannique sous le commandement du général Horne. Elles avaient abandonné sans combattre Wasmes, Dour, Pommerœul, Boussu, Hainin, Quaregnon, Pâturages, Frameries, Jemappes, Bougnies, Asquillies, Noirchain. Dans la nuit du 8 au 9, Sars-la-Bruyère fut évacué à son tour, et le 10, Mesvins, Nouvelles ainsi que Spiennes qui resta aux mains du 2ème Royal Irish Regiment.

A Mons la défense s'organisait. Le 9, les Allemands avaient établi leur front principal le long de la rivière La Trouille qui coule parallèlement aux boulevards Saintelette et Dolez[2]. Un bataillon d'infanterie, quatorze batteries et quatre compagnies de mitrailleurs prirent position en différents points du territoire commandant les passages de la rivière, après avoir fait sauter les ponts au nombre de six.

Les mitrailleuses étaient postées de place en place depuis l'avenue de Jemappes (route d'Eugies) jusqu'à la rue du Joncquois. Les batteries étaient réparties entre le rond-Point de Bavière aujourd'hui Place des Alliés, place d'Avesnes, avenue de Bertaimont[3], rue de l'Epargne, chemin des Brasseurs, château Hardenpont, Ermitage, route de Beaumont, chaussée du Rœulx, près du bois d'Havré, près du cimetière de Mons et du Tir communal, derrière la brasserie Ségard. Hyon était particulièrement défendu, outre des canons et des mitrailleuses, des tranchées avaient été creusées entre la poudrière et le cimetière, et vers Mesvin. Dans la suite quelques nids de mitrailleuses furent disséminés à l'intérieur de la ville et deux canons braqués, Grand' Place, vers la rue de la Chaussée.

Dès le matin, une affiche de la « Kommandantur » apprenait, entre autres choses, aux Montois que la ville se trouvait dans le territoire des opérations de guerre ; qu'il y avait lieu de se munir de vivres pour huit à quatorze jours, d'habiter les caves et de ne plus quitter sa demeure.

Pendant toute la journée les avions montrèrent une grande activité ; le matin, à 7 heures, on en vit un, aux couleurs françaises, survoler la ville à une faible hauteur, à peine 150 mètres. Les Allemands leur faisaient la chasse, mais sans succès, et leur artillerie ne cessait pas de tonner tandis que l'artillerie anglaise restait muette.

Dans l'après-midi, des éclaireurs de l'infanterie légère « Princesse Patricia » s'avancèrent jusqu'à l'avenue du Commerce et le Trieu de Bertaimont ; vers le soir, une compagnie (capitaine Burness) occupait la chaussée de Guesmes à Mons et ses abords, ainsi que le haut de l'avenue de Bertaimont, aujourd'hui Avenue de France.

La nuit, loin de mettre fin au combat, favorisa l'audace des fantassins qui attaquèrent les postes ennemis à la baïonnette. A Nouvelles, Mesvin et Hyon il y eut d'importants engagements tout à l'avantage des troupes britanniques qui continuèrent, le dimanche, à progresser lentement mais sûrement, sans avoir recours à l'artillerie.

Au lever du soleil, trois Canadiens, guidés par un Montois, s'avancèrent en se dissimulant à proximité du viaduc de la porte du Parc, actuellement Avenue des Canadiens, tuèrent les sentinelles qui le gardaient et parvinrent à couper les fils reliant les commutateurs électriques aux mines au nombre de soixante, disposées sous les piles du pont. Peu après, un peloton vint prendre position avec une mitrailleuse pour la défense du pont que les Allemands ne tentèrent pas de reprendre.



Au bombardement qui aurait permis une victoire facile et rapide, l'état-major britannique, mû par un sentiment d'humanité des plus louables, préférait l'attaque par l'infanterie, afin d'épargner autant que possible la ville et ses habitants. Ce ne fut que vers 10 heures que la tactique changea et qu'on se décida à une action plus énergique. Il fallait en finir, et l'offensive finale fut appuyée par le canon. Au bombardement des Allemands les Canadiens répondirent avec succès. Les batteries du Chemin des Brasseurs, du Mont Panisel, de l'Ermitage, de la route de Beaumont, du Tir communal, des Wartons, etc., furent peu à peu réduites au silence, et il en fut de même des postes de mitrailleuses échelonnés le long de la rivière.

La défense de l'avenue de Jemappes (route de Valenciennes) avait été soigneusement organisée par les Allemands qui considéraient ce point comme ayant une importance capitale.

Le dimanche matin, à 11 heures, la compagnie D du 42<sup>ème</sup> bataillon appartenant au 5<sup>ème</sup> Royal écossais canadien, commandée par le capitaine Grafftey, cantonnée à Jemappes, reçut l'ordre de marcher sur Mons et d'appuyer une compagnie « Princess Patricia's » au coin de l'avenue de Jemappes et de la route d'Eugies, fort éprouvée par le feu des mitrailleuses établies place de Bavière, actuellement Place des Alliés, et avenue de Cuesmes. Entretemps, la compagnie du régiment « Princess Patricia's » ne restait pas inactive ; après trois jours de combat elle continuait, renforcée par d'autres unités du corps canadien, à faire le coup de feu sur les collines de l'Eribus.

L'attaque fut déclenchée à la soirée. A 10 heures, les voies du chemin de fer furent franchies et le boulevard Gendebien occupé. La clef de Mons était alors entre nos mains, écrit le capitaine Grafftey. Au milieu de la nuit, un premier détachement gagnait la place Léopold, tandis qu'un deuxième se rendait place d'Avesnes par la rue Lamir, coupant ainsi la retraite aux Allemands qui se trouvaient encore place de Bavière, actuellement Place des alliés ; et qu'un troisième détachement, chassant l'ennemi devant lui, arrivait à la place de Flandre en passant par les boulevards de la Prison, aujourd'hui Boulevard des Etats-Unis. A 3 heures du matin, la compagnie C du 42<sup>ème</sup> bataillon gardait le boulevard Dolez, actuellement Boulevard du Roi Albert et de la Reine Elisabeth, et ses avenues.



La bataille de Mons était terminée, elle avait duré trente heures. Le lundi 11 novembre à 3 heures 10, la première patrouille traversa le Grand' Place, à 4 heures, toute la ville était au pouvoir du 42<sup>ème</sup> bataillon Montreal Kil ies, du 49<sup>ème</sup> bataillon de la 7<sup>ème</sup> brigade, des Pricess Patricia's Connaught light Infantry et Royal Canadian Regiment on Rifles.

Avant midi, les Britanniques avaient leurs postes avancés à 5 kilomètres à l'est de Mons, de sorte qu'en 9 jours ils avaient franchi 48 kilomètres. A 10 heures ½, le général Clarke, commandant la 7ème brigade d'infanterie canadienne (appartenant à la 3ème division sous les ordres du général F.-O.-W. Loomis) remettait solennellement la cité aux autorités communales.

La ville était dans l'allégresse, le bonheur et la fierté rayonnaient sur toutes les figures, aux fenêtres flottaient les drapeaux anglais, belges, français, la grosse cloche du beffroi et les cloches des églises sonnaient à toute volée, tandis que la carillon égrenait joyeusement au loin les notes de la Brabançonne, du God save the King, de la Marseillaise, du Sweet Home, et de l'air populaire cher aux cœurs des Montois, le Doudou, que les enfants de Mons chantèrent à Liège et à l'Yser, et que nos ancêtres avaient entendu résonner en Egypte, au pied des Pyramides, et à Berlin le 27 octobre 1806, lorsque Napoléon 1er y fit son entrée triomphale.

A 3 heures, l'état-major de toutes les unités de la 3ème division canadienne (1ère armée britannique), ayant à sa tête le général Currie, fit son entrée triomphale aux acclamations enthousiastes de la population qui s'était portée en foule sur le passage des troupes victorieuses libératrices de la ville. Ce n'est pas sans une émotion profonde qu'on vit défiler un détachement du 5ème régiment de lanciers qui avait participé à la bataille du 23 août 1914. A leur vue, nous nous rappelâmes que, peu après cette première bataille, le bruit se répandit en Angleterre qu'au moment le plus tragique de la journée, des anges apparurent dans le ciel. Vérité ou fiction, cette croyance illumine l'histoire de ces événements d'une auréole poétique. Et il ne nous déplaît pas de penser que, quatre ans plus tard, lorsque ces mêmes cavaliers, la lance au poing, tel Saint-Georges venant de terrasser le dragon, traversèrent en vainqueurs la ville reconquise, ils aperçurent de nouveau les « Anges de Mons » qui, dans l'éclat de leur radieuse beauté, leur tendaient des couronnes de lauriers.



*Soldats canadiens marchant dans les rues de Mons, le 11 nov.1918*



## **Faut-il continuer à commémorer l'Armistice du 11 novembre**

### **L'Armistice, un marqueur de l'identité nationale**

Publié ou mis à jour le : 2014-11-10

Après la mort du dernier « poilu », que peuvent encore signifier la commémoration de l'Armistice du 11 novembre et les cérémonies rituelles devant les monuments aux morts ?

Faut-il les supprimer comme nous y invitent les Allemands, désireux de promouvoir le 9 novembre comme Fête commune de l'Europe ? Faut-il les remplacer par une cérémonie du souvenir en l'honneur de tous les morts des guerres passées ?

Voici notre analyse et vos commentaires... Lire aussi notre article sur les commémorations de la Grande Guerre dans le monde

Chaque année, depuis 90 ans, les Français de toutes classes, de tous âges et de toutes opinions se remémorent le 11 novembre, l'Armistice qui a mis fin à la Grande Guerre. Aujourd'hui encore, il n'est guère d'enfant qui n'ait entendu parler d'un aïeul ayant combattu dans les tranchées...

C'est que la guerre de 1914-18, qui n'est pas pour rien qualifiée de Grande, est la première guerre pleinement nationale qu'ait connue la France : l'immense majorité des appelés ont rempli leur devoir et la plupart des familles ont été affectées par le deuil ; dans les tranchées, les patois se sont effacés au profit de la langue nationale ; pour la première fois enfin, des hommes de toutes races et de toutes religions venus des colonies ont combattu sous le drapeau tricolore aux côtés des métropolitains...

L'Armistice a été ressenti par les contemporains comme un immense espoir. On a cru que la guerre à laquelle elle mettait fin serait la dernière, la « der des der ». Était-ce si faux que cela ? Les Européens ont joué les prolongations en se laissant entraîner vingt ans plus tard dans un nouveau conflit, dans la continuité du précédent. Il n'en demeure pas moins que le souvenir de ces atrocités les a définitivement vaccinés contre la guerre.

Une guerre entre Anglais, Allemands et Français est devenue aussi improbable qu'une guerre entre Armagnacs et Bourguignons. Enfin, le traité de 1963 entre de Gaulle et Adenauer ainsi que la poignée de main Mitterrand-Kohl ont scellé la réconciliation entre l'Allemagne et la France sans que l'on ait encore besoin d'y revenir.

On comprend dans ces conditions que le 11 novembre demeure la principale commémoration française avec le 14 juillet :

- La Fête nationale, estivale et festive, rappelle l'union chaleureuse de la Nation autour du Roi et de ses représentants (Fête de la Fédération, 14 juillet 1790),
- L'Armistice, automnale et recueillie, rappelle le sacrifice des soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre mais aussi les autres conflits.

À défaut de « poilus », les cérémonies du 11 novembre réunissent désormais devant les monuments aux morts des vétérans de la Seconde Guerre mondiale ou même de la guerre d'Algérie. On observe le même phénomène en Amérique du Nord où cette journée est devenue celle des vétérans de toutes les guerres.

### Jour de recueillement

Faut-il donc en finir avec la commémoration de l'Armistice, 90 ans après celle-ci ?

De l'autre côté du Rhin, beaucoup d'Allemands nous le demandent et souhaiteraient promouvoir, en lieu et place de celle-ci, une Fête de l'Europe qui se tiendrait le 9 novembre, anniversaire du putsch de la Brasserie, de la Nuit de Cristal et de la chute du Mur (ils oublient ce faisant qu'il existe déjà une Fête de l'Europe fixée par le Conseil de l'Europe au 9 mai, anniversaire de la CECA).

Mais en France, le rituel quelque peu désuet du 11 novembre a la vertu de rappeler à chacun, notamment aux plus jeunes et aux Français d'adoption, que la paix et la prospérité sont des biens précaires qui ne se peuvent conserver qu'au prix de la cohésion nationale...

Il est louable que la chancelière allemande Angela Merkel se recueille avec le président français devant la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, ce 11 novembre 2009. C'est un geste conforme à l'esprit des relations franco-allemandes depuis un demi-siècle.

Il est d'autant plus naturel que le souvenir de l'Armistice n'a pas laissé de ressentiment du fait : 1) de l'éloignement dans le temps, 2) de ce que la Grande Guerre, qui a opposé des nations semblables, nous apparaît a posteriori comme insensée. Il en va autrement de la Seconde Guerre mondiale qui a mis aux prises une infâme dictature avec de paisibles démocraties.

Un geste à l'égard de l'Allemagne

Maintenant, si l'on souhaite faire un geste supplémentaire en direction de nos voisins allemands, le plus simple serait d'en finir avec le 8 Mai férié et chômé, supposé commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie, une aberration due au président Mitterrand. Un remplacement par le 9 Mai, fête officielle de l'Europe, serait un symbole fort de confiance en l'avenir du projet européen.

Enfin, la mémoire nationale ne doit pas se réduire au dernier conflit avec l'Allemagne et il serait bon d'oublier les incongruités de ces trois dernières années : la lettre de Guy Môquet, le pèlerinage aux Glières, la Shoah en classe de CM2 etc.

Comment peut-on imaginer de célébrer l'amitié franco-allemande et dans le même temps de faire un pèlerinage sur le plateau des Glières le 10 mars en l'honneur des résistants qui y furent massacrés, puis de lire aux lycéens la lettre de Guy Môquet le 27 octobre, enfin de rappeler le défilé des lycéens sur les Champs-Élysées le 11 novembre 1940 ? Quel enseignement les jeunes Français peuvent-ils tirer de ce micmac ?

André Larané

# Les Manifestations à Mons de l'Armistice 1918

Samedi 10 novembre 2018

## En matinée

Cérémonie commémorative dans la commune de Quiévrain

La commune de Quiévrain, première commune foulée par les troupes canadiennes lors de leur entrée sur le territoire belge, organise une commémoration et une parade avec les régiments présents.

Place du Centenaire à 7382 Quiévrain

### Cérémonie commémorative au cimetière militaire de Saint-Symphorien

Cérémonie afin de se souvenir des victimes de la Première Guerre mondiale, allant du premier au dernier soldat tombé du Commonwealth.

Avenue de la Shangri à 7030 Saint-Symphorien

## En après-midi

### Cérémonie d'inauguration et commémorative au monument Price à Ville-sur-Haine

La commune du Roeulx inaugure un nouveau mémorial en l'honneur du soldat Price à proximité de l'endroit où il est tombé en 1918. Une cérémonie commémorative à son honneur sera organisée sur place.

Rue de Mons, 261 à Le Roeulx

### Cérémonie commémorative à Casteau

La Ville de Soignies met à l'honneur l'endroit où les troupes canadiennes se sont arrêtées lorsque le clairon de l'armistice a sonné le 11 novembre 1918 à 11h. Ce lieu est d'autant plus symbolique qu'il se situe face à celui où la première confrontation entre les Britanniques et les Allemands éclata le 22 août 1914.

Chaussée de Bruxelles, 1 à 7061 Casteau (Soignies)

## En soirée

### De grands concerts au centre-ville de Mons

Quand on parle de l'Armistice et de la Libération de Mons, les premiers mots qui viennent à l'esprit sont ceux de la fête. Pour l'occasion, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie et les Violons du Roy de Québec donnent un récital à la programmation exceptionnelle au Théâtre Royal de Mons. Par ailleurs, pour les plus jeunes, un concert avec des groupes canadiens et belges sera organisé au Théâtre Le Manège.

**Dimanche 11 novembre 2018**

**En matinée**

**Cérémonie commémorative au cimetière communal de Mons**

Comme chaque année, Mons organise, dès 10h30, une cérémonie au cimetière communal de Mons en l'honneur de tous les hommes tombés lors des différents conflits mondiaux.

Chemin de la Procession, 287 à Mons



**En après-midi**

**Parade de la Libération et cérémonie commémorative sur la Grand-Place de Mons**

Comme en novembre 1918, une grande parade avec tous les régiments héritiers de ceux qui ont participé à « The Pursuit to Mons » est réalisée afin de se remémorer leur passage sur la Grand-Place. Cette parade, agrémentée de matériel d'époque, est composée de régiments d'époque et d'aujourd'hui provenant du Canada, du Royaume-Uni, de Belgique, de France, ... Une cérémonie commémorative succèdera à la parade avec la participation du Canada et de la Belgique où films d'archives, musiques, lectures de témoins et surprises, rehausseront l'ensemble.

Grand-Place à 7000 Mons.

**Concert de carillon à Mons**

Point d'orgue des célébrations, le carillon de Mons, situé dans le beffroi du XVIe siècle, et celui d'Ottawa, dans la tour de la paix construite à la fin de la Grande Guerre, pourraient jouer simultanément les airs communs joués à Mons par le carillonneur lors de l'arrivée des troupes canadiennes.

Dans le centre-ville.

**En soirée**

**Spectacle grandiose autour de George Price**

Du 26 octobre au 11 novembre inclus, à 19h et 21h

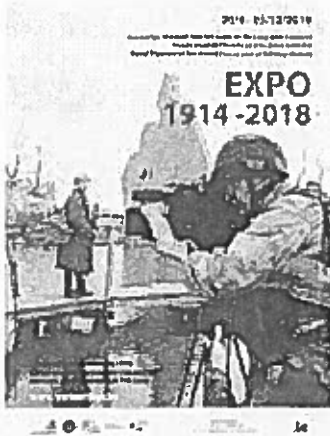
Mêlant mapping, artistes et projections. Il s'agit d'un spectacle global sur la façade de l'Hôtel de Ville de Mons (XVe siècle) associé à la technologie de projection-mapping. On y retracera l'histoire des troupes expéditionnaires canadiennes en Europe, jusqu'à la libération de Mons, narrée par le prisme de la vie sacrifiée du soldat George Price.

Grand-Place à 7000 Mons



## A voir au Musée Royal de l'Armée

### Expositions Actuelles



04-05-2018 ... 02-12-2018

#### **1914 - 2018 : La Défense vue à travers l'objectif**

La Première Guerre mondiale est le premier conflit mondial où photographie et cinématographie ont joué un rôle important. L'armée belge n'a pas été en reste : le Service Photographique de l'Armée belge (S.P.A.B.) est créé fin 1915. Pendant la guerre, il évolue pour devenir le Service Cinématographique de l'Armée belge (S.C.A.B.).

Le service a continué d'exister de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui, bien qu'il ait changé plusieurs fois de nom. Plusieurs personnalités du monde audiovisuel et journalistique contemporain ont accompli leur service militaire au sein du service...



25-05-2018 ... 13-01-2019

#### **Ouverture de l'exposition « 1914-1918, Nos Héros Oubliés sur mer et dans les airs » au War**

##### **Heritage Institute**

Basée sur des archives du SPF Mobilité et Transports, cette exposition entend donner une image de la vie des marins belges pendant la Première Guerre mondiale. Grâce à la collaboration de l'ASBL « Les amis du Musée de l'Air et de l'Espace », le visiteur aura également une idée de ce qui se passait dans l'espace aérien.

Où ?

War Heritage Institute  
Site du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire  
Parc du Cinquantenaire 3, 1000 Bruxelles

Quand ?

25 mai 2018 - 13 janvier 2019



21-09-2018 ... 22-09-2019

**EXPOSITION « AU-DELÀ DE LA GRANDE GUERRE : 1918 – 1928 »**  
**LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE À LA LOUPE**

Après la Première Guerre mondiale, la Belgique - à l'image du monde - subit de profondes mutations. La société est fortement ébranlée mais, en même temps, elle revit...

Dans l'exposition « Au-delà de la Grande Guerre : 1918-1928 », le War Heritage Institute explore plusieurs thèmes majeurs tels que l'offensive finale, la libération, la période d'après-guerre, les révolutions géopolitiques, mais aussi la reconstruction économique, le processus de deuil et la mémoire, les changements sociopolitiques et socioculturels.



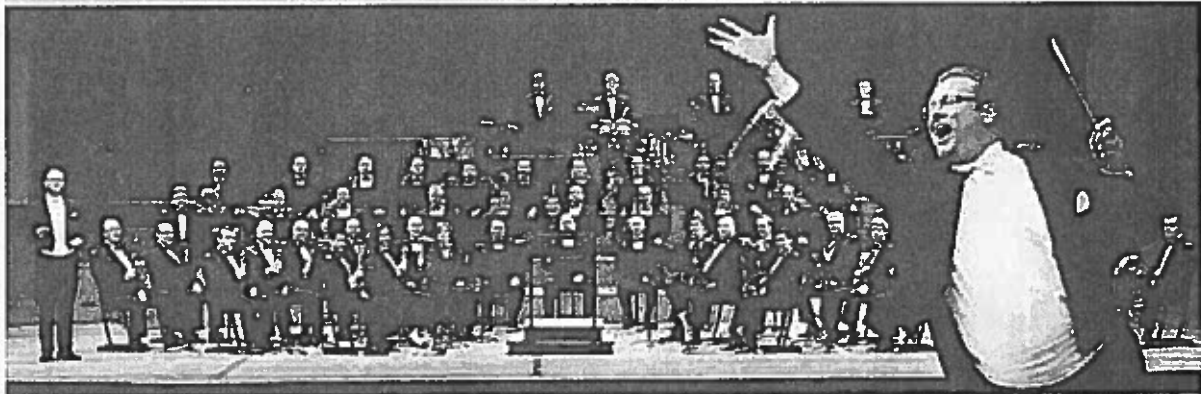


**1918**  
**100 ans**  
 Evocations musicales  
 Souvenir et Espoirs  
 d'alors et d'aujourd'hui

# CONCERT

**de la Musique Royale de la Force Aérienne**

s.l.d. du Commandant Chef de musique Maty CILISSEN.




**MONS** Collégiale Sainte Waudru  
 Jeudi 29 novembre 2018 à 20h00



Une organisation du Club Mars & Mercure de Mons

Infos et réservations :  
[www.visitmons.be](http://www.visitmons.be) - Tél. : 065 33 55 80  
[www.marsmercuremons.club](http://www.marsmercuremons.club)

 mars et mercure section de mons



**.be**



Logo inspiré de la Musique Royale Mars et Mercure s.l.d. - Club de Mons  
 Avenue des F.L.C. 201 rue des Coeurs Noirs 1387-200 Mons  
 E-mail: info@mons.be



*Cercle Royal Mars et Mercure asbl – Club de Mons*

**Programme du concert du 29 novembre 2018 à 20.00 heures**

*Collégiale Sainte-Waudru*

**La Musique Royale de la Force Aérienne**

Direction : Commandant Chef de Musique Matty Cilissen

**« 1918-100 ans : Evocations musicales  
Souvenir et Espoirs d'alors et d'aujourd'hui »**

La Brabançonne	F. Van Campenhout
Morgenlied und Aufzug (extrait de « Lohengrin »)	R. Wagner
The Planets 1. Mars 2. Jupiter	G. Holst
West-Side Story 1. Ouverture 2. Maria <i>Soliste: Kevin Van Giel, euphonium</i> 3. America (Finale)	L. Bernstein
In Flanders fields	R. Derongé
Hymne des Fraternalisés <i>Soprano soliste : Béatrice Mesdagh</i>	Ph. Rombi, Arr : Er. Jonghmans
It's a Long Way to Tipperary	J. Jude H. Williams
Mademoiselle from Armentières <i>Soprano soliste : Béatrice Mesdagh</i>	H. Carlton J.A. Tunbridge L. Bernstein
Conga! (extrait de "Wonderful Town")	
Marche de la Force Aérienne	H. Mestrez

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Alain KICQ, rue de la Licorne 34 – 7022 Hyon

Tél. 065/35 42 85 – GSM 0485/13 12 01

e-mail: alain.kicq@hotmail.be

Nom et prénom : .....

Grade : .....

Adresse :

.....

Tél. :.....

Votre e-mail :

.....

- Verse le montant de la cotisation 2018, soit 12,50 € sur le  
compte BE64 0015 7243 3452 du CROR Mons  
Virement effectué le ..... 2018

- Participera au Te Deum du 15 novembre      OUI – NON

- Participera au concert de la musique Royale de la  
Force Aérienne, Jeudi 29 novembre à 20H00 en la  
Collégiale Sainte-Waudru      OUI - NON

